

APPEL À CANDIDATS
RECRUTEMENT D'UN COLLABORATEUR TECHNIQUE MECANICIEN
POLYVALENT (AUTOMOBILE – POIDS LOURDS) (H/F/X) avec création
d'une réserve

Suite à la déclaration de la vacance d'un poste de collaborateur technique mécanicien polyvalent (automobile – poids lourds), le conseil de la Zone de Secours Wallonie Picarde lance le présent appel à candidats pour recruter un membre du personnel au grade de collaborateur technique et créer une réserve de recrutement pour ce grade, conformément au statut administratif des membres du personnel administratif de la Zone de Secours Wallonie Picarde (statut arrêté par le conseil de zone en séance du 12/06/2017, modifié par la décision du 05/02/2018 et par la décision du 22/03/2021).

1. Objectif

Assurer certaines tâches techniques et logistiques associées aux activités du service garage afin de garantir ses missions d'entretien, réparation, dépannage, planification de renouvellement du parc à véhicules ainsi qu'au besoin d'adapter tout le matériel roulant et non roulant mû par un moteur thermique.

2. Description du poste

Le collaborateur technique - mécanicien travaille au sein de l'équipe garage implanté dans un atelier mécanique ainsi qu'au travers des différents postes et y exerce une tâche d'exécution.

3. Description des tâches

Vous êtes amené à effectuer l'entretien et la réparation des véhicules qui constituent le charroi zonal. Vous devrez dès lors :

- Réaliser l'entretien courant et les réparations mécaniques des véhicules ;
- Intervenir sur les systèmes hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques ;
- Préparer les véhicules pour le contrôle technique et y conduire ceux-ci ;
- Détecter les dysfonctionnements et déterminer les solutions techniques de remise en état du véhicule ;
- Faire la mise au point moteurs, organes et équipements ;
- Déduire avec logique les causes de dysfonctionnement ;
- Appliquer rigoureusement les normes et consignes de sécurité en vigueur ;
- Localiser le type de panne (mécanique, électrique, électronique) ;
- Ranger et nettoyer la zone de travail et effectuer la maintenance de premier niveau des outillages et des équipements ;
- Réaliser des tâches administratives (demande de devis, fiches de demandes...) ;
- Utiliser les logiciels internes de gestion du charroi et les outils de diagnostic électronique.

4. Autonomie

Le collaborateur technique est autonome pour la réalisation des tâches qui lui sont confiées par ses supérieurs hiérarchiques ainsi que pour la priorisation de celles-ci.

Il est également autonome pour le choix d'une solution en cas de situation urgente et si les supérieurs hiérarchiques ne sont pas joignables dans les temps. Le cas échéant, il les informe dès que possible.

Il assure un suivi régulier vers ses supérieurs hiérarchiques.

5. Conditions à remplir et compétences

- **Conditions à remplir (pour le 09/11/2025)**

- Être belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse ;
- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Être détenteur d'un diplôme d'enseignement secondaire inférieur ;
- Disposer du permis B ;
- Avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

- **Compétences et actions**

- Disposer de compétences mécaniques, électriques, électroniques, hydrauliques et pneumatiques ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 années minimum en mécanique automobile et/ou poids lourds ;
- Savoir gérer les priorités ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique courant (Word, Excel et Outlook) ;
- Savoir utiliser un logiciel interne et logiciel/appareil de diagnostic ;
- Avoir les connaissances des normes et des consignes de sécurité et les respecter ;
- Pouvoir travailler en équipe et de manière autonome ;
- Communiquer aisément et efficacement au téléphone et en face à face ;
- Présenter une image positive de la Zone en toutes circonstances ;
- S'adapter à de nouvelles technologies ;
- Avoir des compétences et une expérience en travail transversal (collaboration avec des référents, transmettre des consignes et veiller au suivi) est une plus-value.

- **Savoir-être**

- Méthode et organisation
- Courtoisie et amabilité
- Aisance relationnelle
- Bonne présentation
- Dynamisme
- Polyvalence et flexibilité

6. Votre contrat

Régime de travail : temps plein (38h/semaine) de jour du lundi au vendredi. **Différentes grilles horaires sont possibles.** L'horaire peut être flexible et adapté aux nécessités du service.

Lieu de travail : dans un des garages de la zone.

Contrat : CDD de 6 mois qui peut être renouvelé de deux fois 3 mois, suivi d'un **CDI** sous réserve d'une évaluation positive, de l'autorité zonale et de l'obtention du permis C-E.

Rémunération : selon l'échelle B0 déterminée par le statut pécuniaire des membres du personnel administratif de la zone de secours de Wallonie picarde.

Congés : **29 jours de congés** annuels.

7. Modalités de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature **complet** par courriel à l'adresse jobs@zswapi.be. Votre dossier doit y parvenir pour le **09/11/2025 à minuit au plus tard**. Votre dossier de candidature doit comporter obligatoirement les documents suivants :

- un CV avec photo
- une lettre de motivation
- une copie du diplôme
- une copie de la carte d'identité
- une copie du permis de conduire
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois
- des attestation(s) employeur(s) ou fiches de paie ou tout autre document officiel (pour les indépendants : une attestation de votre guichet d'entreprise) attestant de 5 ans d'expérience professionnelle en mécanique automobile et/ou poids lourds.

8. Epreuves

La première partie du concours recrutement consiste en un test écrit sur les connaissances techniques liées à la fonction ainsi que la connaissance générale de la Zone de secours. Les candidats doivent obtenir 50 % à ce test écrit pour participer à la seconde partie.

La seconde partie du concours de recrutement consiste en un entretien oral qui teste la motivation et la conformité du candidat avec la description de fonction et la Zone de Secours. Pour réussir le concours, les candidats doivent obtenir au minimum 60 % à cette partie.

9. Contact

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au service des ressources humaines de la Zone de Secours Wallonie Picarde à l'adresse électronique jobs@zswapi.be.